

UNIVERSITE DE BORDEAUX

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BORDEAUX, session 2025

Le président de l'université de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BORDEAUX, au titre de l'année 2025 :

Monsieur ROUX Etienne, maître de conférences classe exceptionnelle, président, université de Bordeaux, Pessac.

Madame LACOSTE Claire, ingénieure de recherche, experte, Sorbonne Université, Paris.

Madame MENARD Camille, ingénieure de recherche, université de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur MONIER Martin, vétérinaire contractuel, suppléant, université de Bordeaux, Bordeaux.

Fait à Talence, le 24 septembre 2025

Le président de l'université,
Dean LEWIS

